

La gestion de la résidence de tourisme du Grand Carré de Jaude à Clermont-Ferrand (63) a été confiée au groupe français Privilodges.

La Résidence Privilodges Carré de Jaude***, 7 avenue Julien à Clermont-Ferrand (63), ouvrira ses portes le 1^{er} novembre prochain. Une visite en avant-première de cet appart'hôtel, en présence de **Serge Godard**, Maire de Clermont-Ferrand, **Pierre-François Berthin**, co-fondateur de Privilodges et **Luc Vergonjeanne**, Directeur Régional Immobilier d'Eiffage Immobilier Centre-Est, a permis de découvrir cette résidence de 136 appartements, et son espace détente sur les jardins en terrasse du Grand Carré.

De l'Isère à l'Auvergne, Privilodges, une société à taille et valeurs humaines

Trois associés -*Hugues Barnoin, Pierre-François Berthin et Jacques Cartier-Millon*- détiennent à parité cette société créée fin 2006. Privilodges gère, à ce jour deux appart'hôtels, à Grenoble et Annecy, et deux résidences étudiantes à Grenoble. L'appart'hôtel de Clermont-Ferrand relève de la volonté des associés de développer ce concept dans le quart Sud-Est de la France et sur Paris. Ils ambitionnent d'atteindre, en 10 ans, la douzaine de structures sous bannière Privilodges.

Ses dirigeants, en venant à Clermont-Ferrand, expriment une réelle volonté de s'impliquer dans le milieu socio-économique de la capitale auvergnate. Ils partagent avec l'Auvergne les mêmes valeurs : professionnalisme, convivialité, respect, simplicité, enthousiasme ; valeurs qu'ils ont su insuffler à leurs équipes au sein des Privilodges.

Leur premier acte d'intégration a été de donner la priorité à un recrutement local (15 personnes). Le poste de Direction de l'appart'hôtel Privilodges Carré de Jaude*** sera occupé par une Clermontoise, Viviane Vermorel-Dubreuil. Les autres recrutements se poursuivent avec des rendez-vous réguliers dans les locaux de la CCIT du Puy-de-Dôme et de Pôle Emploi.

Privilodges n'est pas à la recherche d'une croissance à tout prix, et donne la préférence à de belles opportunités comme le Grand Carré de Jaude. Ses dirigeants sont adeptes d'une gestion «familiale» du personnel, en partant du principe qu'un salarié doit se sentir bien dans son travail pour bien travailler.

Plus qu'une résidence de tourisme, un lieu de vie

Privilodges Carré de Jaude*** comporte 136 appartements dont 113 studios de 20 à 24 m² et 23 «deux pièces» de 35 m². C'est une résidence destinée à une clientèle d'affaires, mais aussi familiale, touristique et culturelle, pour des séjours de toutes durées. Six appartements sont spécialement destinés à l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Chaque studio est équipé d'un vrai lit -160x190- qui se relève en position verticale, très simplement, pour laisser place à un canapé. Il y a donc deux espaces en un même lieu : un espace jour pour les rendez-vous d'affaires ou accueillir des amis et un espace nuit.

Le «deux pièces» est conçu sur le principe de la *suite à l'américaine*. Un canapé lit en 160x190 dans la pièce principale et un ou deux lits dans la chambre -160x190 ou 2 fois 80x190-, complété par une salle de bains avec toilettes séparées.

Studios et «deux pièces» possèdent un espace cuisine moderne avec plaques vitrocéramique, lave-vaisselle, micro-onde, hotte électrique, batterie de cuisine et vaisselle permettant de mitonner de vrais repas.

Un téléviseur 32 pouces et un accès wifi haut débit viennent compléter l'équipement de ces appartements dont le confort, la décoration et l'aménagement ont été particulièrement soignés.

Privilodges Carré de Jaude*** propose à ses Hôtes une gamme complète de services : salle de fitness, bagagerie, laverie automatique à pièces, ménage quotidien pour un séjour de 1 à 3 nuits, hebdomadaire ou à la carte pour les plus longs séjours, petits déjeuners de grande qualité, originaux et copieux. Seront privilégiés les produits frais de qualité et, surtout, issus de productions locales.

Un accueil 24h/24, 7jours/7 est assuré avec un service de conciergerie. Les réservations se font en direct, par téléphone ou par internet sur www.privilodges.com.

En fonction de la durée du séjour, le tarif est dégressif.

Les Hôtes de l'appart'hôtel ont un accès privilégié à la grande terrasse donnant sur un jardin privatif, que ce soit pour y prendre leur petit déjeuner ou se reposer dans les espaces prévus à cet effet.

Les animaux sont autorisés.

Il est possible de garer sa voiture dans un parking de 600 places, au sein du Grand Carré de Jaude. Le prix de la nuitée va de 70 à 130 € selon la taille de l'appartement, en formule hôtelière. Il peut descendre jusqu'à 48 € pour un studio, à partir de 30 jours et au-delà, toutes charges comprises.

Une résidence en cœur de ville

A moins de 100 mètres de la station du tramway *Jaude*, la résidence jouxte la Place de Jaude.

Cœur battant de la vie clermontoise, avec ses restaurants, ses bistrots, ses cinémas, ses commerces et galeries marchandes, son opéra tout juste rénové, elle possède désormais un nouveau fleuron en termes d'hébergement de qualité avec Privilodges Carré de Jaude***.

Réservation sur www.privilodges.com ou au 07 81 73 42 47

Offres d'ouverture très attractives sur les premiers mois

Contacts presse : Marie-Luce Bozom – 06 15 15 63 20 / Michel Jouinot – 06 80 22 39 50